

NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

ORGANISATION DE LA SAISON BMX 2014

1. CALENDRIER NATIONAL	2
2. CALENDRIER INTERNATIONAL.....	2
• Le niveau « Championnat » :	2
• Le niveau « Challenge » :	3
3. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	3
4. CLASSEMENT PAR POINTS	3
• Le Classement Par Points – Via la Coupe de France :	4
• Le Classement Par Points – Via le Challenge France :	4
• A partir de la catégorie minime (filles et garçons)	5
• Pupilles et benjamins (filles et garçons) et Cruisers.....	5
5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL	7
• Spécificités du Challenge Européen.....	8
• Spécificités du Challenge Mondial.....	9
6. PORT DU MAILLOT NATIONAL	10
• Préambule :	10
• Challenge Mondial & Championnats du Monde	10
• Challenge Européen et Championnats d'Europe	10
7. NUMEROTATION DES PILOTES.....	11
• Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)	11
• Catégories Elites et Elites 2	11
• Au niveau international	11
8. TYPES DE LICENCES	11
9. LES EPREUVES REGIONALES	12
• Le Championnat Régional	12
• Les rencontres Interclubs	12
10. LES EPREUVES NATIONALES	12
• Le Challenge France	12
• Les Indoors	13
• La Coupe de France	13
• La LRP (liste de référence des pilotes).....	14
11. TROPHEE DE FRANCE BMX.....	14
12. LE CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BMX	14
• Le Challenge National	14
• Les Championnats de France.....	15
13. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	15
14. CHANGEMENT DE CATEGORIES	15
15. DEROGATIONS	15
16. ENGAGEMENTS EN LIGNE.....	16
17. SECURITE DES PILOTES.....	16
• Casque intégral.....	16
• Pédales automatique :	16
• Réglementation particulière UEC :	17

1. CALENDRIER NATIONAL

Date	Lieu	Comité	Type d'épreuve
15 et 16 mars 2014	Saint Quentin en Yvelines	Ile de France	Coupe de France
03 et 04 mai 2014	Vesoul	Franche Comte	Coupe de France
07 et 08 juin 2014	Troyes	Champagne Ardennes	Coupe de France
11 et 12 octobre 2014	Saint Quentin en Yvelines	Ile de France	Coupe de France
13 et 14 décembre 2014	St Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
19 et 20 avril 2014	Challenge France
10 et 11 mai 2014	Challenge France
14 et 15 juin 2014	Challenge France
28 et 29 juin 2014	Saint Quentin	Picardie	TFBMX
04, 05 et 06 juillet 2014	Saint Quentin en Yvelines	Ile de France	Challenge, Chpt de France

2. CALENDRIER INTERNATIONAL

- Le niveau « Championnat » :

Ce niveau concerne exclusivement les catégories Junior et Elite, Homme et Femme.

Un coureur doit faire partie de la LRP 2014 (liste de référence des pilotes) pour pouvoir prétendre à participer aux courses internationales.

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les manches de l'European League. Elles sont au nombre de 11 en 2014. Les Championnats d'Europe de BMX se dérouleront le samedi 12 juillet 2014 à Roskilde.

05 et 06 avril 2014	Zolder	Belgique	European League M 1 et M 2
26 et 27 avril 2014	Besançon	France	European League M 3 et M 4
17 et 18 mai 2014	Grandson	Suisse	European League M 5 et M 6
31 mai et 01 juin 2014	Klazienaveen	Pays-Bas	European League M 7 et M 8
21 et 22 juin 2014	Birmingham	Angleterre	European League M 9 et M 10
11 au 13 juillet 2014	Roskilde	Danemark	European League CC* et M 11

* CC = Championnat Continental : Championnats d'Europe

18 et 19 avril 2014	Manchester	Angleterre	Supercross UCI
09 et 10 mai 2014	Papendal	Hollande	Supercross UCI
13 et 14 juin 2014	Berlin	Allemagne	Supercross UCI
06 et 07 septembre 2014	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
27 et 28 septembre 2014	Chula-Vista	Etats-Unis	Supercross UCI

23 au 27 juillet 2014 Rotterdam Pays-Bas Championnat du Monde

Depuis 2011 les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces. Il y aura donc un titre attribué en Junior Women, Junior Men, Elite Women, Elite Men.

- Le niveau « Challenge » :

Signalons tout d'abord qu'un coureur **doit faire partie de la LRP 2014** (liste de référence des pilotes) pour pouvoir prétendre à participer aux courses internationales.

Dans le cadre des manches de l'European League, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

Boys 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Men 17/24, 25/29, 25 + (*)

Girls 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Women 17 +

Cruisers 13-16 (*), 17-29 (*), 30-39, 40-44 and 45 and over.

() nouvelles catégories, uniquement sur les manches de l'European League*

Chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche sauf pour l'épreuve se déroulant en France et la finale à Roskilde.

L'épreuve de Roskilde qui recevra l'European Challenge du 11 au 13 juillet 2014 accueillera les catégories suivantes :

Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

3. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Annexe 1 : Catégories nationales

Annexe 2 : Catégories internationales

A noter que la catégorie Prélicence **n'existe pas au niveau national**. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

4. CLASSEMENT PAR POINTS

Les pilotes qui peuvent rouler dans les épreuves du classement par points (CPP) sont ceux figurant sur la liste des pilotes nationaux (pour les Coupes de France) et ceux figurant sur la LRP (pour la manche Europe) diffusée par la F.F.C. (wild-cards incluses).

Les wild-cards sont uniquement accordées aux pilotes qualifiés pour le Challenge National/Championnats de France de l'année n-1 ou pour le TFBMX de l'année n-1 et n'ayant pas pu participer pour raison médicale (certificat médical à l'appui).

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 4 du présent document.

Annexe 3 : Modes de sélections pour la Saison 2014

Pour la saison 2014, il y aura deux classements par points :

- Le Classement Par Points - Via la Coupe de France :

Ce CPP sert à déterminer :

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer à la **Finale du Challenge Européen, (jusqu'à Troyes)**
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au **Challenge Mondial, (jusqu'à Troyes)**
- les montées-descentes à l'issue de la saison. Pour les Elite, les montées-descentes à l'issue du classement de la Coupe de France (jusqu'à l'épreuve de St Quentin en Yvelines les 11 et 12 Octobre 2014).

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2014 :

4 Coupes de France : Saint Quentin en Yvelines, Vesoul, Troyes, Saint Quentin en Yvelines,
1 Manche Europe : Besançon

- Le Classement Par Points - Via le Challenge France :

Ce CPP sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au **Trophée de France de BMX,**
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au **Challenge National et aux Championnats de France,**
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les Pupilles, Benjamins, Cruisers
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y aura un CPP Challenge France par zone Interrégion.

Les quotas de sélections par zone Interrégion pour la saison 2014 sont les suivants :

Saison 2014	TROPHEE DE France BMX									
	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et -	Filles 8 ans et -	Pupilles	Pupilles Filles	Benjamins	Benjamins	Cr Minimes	Minimes	Minimes Filles
Cible		110	30	170	40	210	40	40	110	30
Qualifiés Zone NE	23,81%	26	7	40	10	50	10	10	26	7
Qualifiés Zone SE	31,68%	35	10	54	13	67	13	13	35	10
Qualifiés Zone NO	29,13%	32	9	50	12	61	12	12	32	9
Qualifiés Zone SO	15,38%	17	5	26	6	32	6	6	17	5

Saison 2014	CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France							
	Quotas par zone ITR	Cadets	Cadettes	Juniors	Femmes 17+	Homme 19/24	Homme 25/29	Homme 30+
Cible		150	30	80	30	40	30	40
Qualifiés Zone NE	23,81%	36	7	19	7	10	7	10
Qualifiés Zone SE	31,68%	48	10	25	10	13	10	13
Qualifiés Zone NO	29,13%	44	9	23	9	12	9	12
Qualifiés Zone SO	15,38%	23	5	12	5	6	5	6

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Cr Cadets	Cr Femmes 17+	Cr Juniors	Cr 19/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40+
Cible		50	20	40	40	20	50	50
Qualifiés Zone NE	23,81%	12	5	10	10	5	12	12
Qualifiés Zone SE	31,68%	16	6	13	13	6	16	16
Qualifiés Zone NO	29,13%	15	6	12	12	6	15	15
Qualifiés Zone SO	15,38%	8	3	6	6	3	8	8

Il est important de noter que :

- les pilotes féminines âgées de 17 ou 18 ans, et qui feront parties des pilotes qualifiées à l'issue du Challenge France, participeront dans la nouvelle catégorie Juniors Dames aux Championnats de France de BMX à Saint Quentin en Yvelines (IDF),
- les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France.
- A partir de la catégorie minime (filles et garçons)

Concernant la sélection pour la Finale du Challenge Européen et du Challenge Mondial, elle se fera via le CPP sur les 4 courses (3 premières Coupes de France + 1 Manche Europe) soit 7 résultats (2 résultats par Coupe de France). Les 6 meilleurs résultats seront pris en compte (1 joker) pour l'établissement du CPP final. Dans le cas où un candidat serait retenu pour l'organisation de la Coupe de France en Avril, les 8 meilleurs résultats seraient alors retenus pour le CPP après Troyes.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

- Pupilles et benjamins (filles et garçons) et Cruisers

En ce qui concerne ces catégories, les dispositions d'accès pour la Finale du Challenge Européen et du Challenge Mondial sont les suivantes : classement sur les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote (pas de joker).

Le nombre de pilotes qualifiés par zone et par année d'âge pour ces deux épreuves sont les suivants :

Zone ITR	Selection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Selection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	4	4
Zone Sud Est	5	5
Zone Nord Ouest	4	4
Zone Sud Ouest	3	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés :

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	23,81%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2004	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2003 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2002	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2003 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2002
Qualifiés Zone SE	31,68%	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2004	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2003 + Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 2002	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2003 + Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 2002
Qualifiés Zone NO	29,13%	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2004	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2003 + Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 2002	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2003 + Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 2002
Qualifiés Zone SO	15,38%	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2005 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2004	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2005 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2004	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2003 + Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 2002	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2003 + Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 2002

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Cruiser jusqu'à 25/29 inclus	Cruiser 30/34 (Challenge Mondial)	Cruiser 35/39 (Challenge Mondial)	Cruiser 30/39 (Challenge Européen)
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	23,81%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1975
Qualifiés Zone SE	31,68%	Les 5 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1975
Qualifiés Zone NO	29,13%	Les 4 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1975
Qualifiés Zone SO	15,38%	Les 2 premiers du CPP Challenge France de chaque catégorie	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1980	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1979 et 1975	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1984 et 1975

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2014	Quotas par zone ITR	Cruiser 40/44	Cruiser 45+	Cruiser Women 17/29	Cruiser Women 30+
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	23,81%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 1997 et 1985	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1984 et avant
Qualifiés Zone SE	31,68%	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970	Les 5 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 5 premières du CPP Challenge France nées entre 1997 et 1985	Les 5 premières du CPP Challenge France nées en 1984 et avant
Qualifiés Zone NO	29,13%	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970	Les 4 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 4 premières du CPP Challenge France nées entre 1997 et 1985	Les 4 premières du CPP Challenge France nées en 1984 et avant
Qualifiés Zone SO	15,38%	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés entre 1974 et 1970	Les 2 premiers du CPP Challenge France nés en 1969 et avant	Les 2 premières du CPP Challenge France nées entre 1997 et 1985	Les 2 premières du CPP Challenge France nées en 1984 et avant

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un pilote hors métropole resterait libre, le 3^{ème} pilote du CPP Challenge France de la zone Sud-Ouest serait alors qualifié.

Remarques :

- En cas d'égalité à l'issue du classement CPP (ou CPP Challenge France), c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente etc...
- Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués lors des deux manches qualificatives leur resteront acquis.
- Le trait rouge figurant sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL

Annexe 4 : Conditions de participation 2014

La sélection au challenge européen et mondial s'opère à partir du CPP jusqu'à la Coupe de France à Troyes incluse, pour les filles comme pour les garçons (hors Pupilles, Benjamins et Cruisers).

Les catégories dont les effectifs sont :

1 coureur classé au CPP	=	1 coureur sélectionné
2 pilotes classés au CPP	=	2 pilotes sélectionnés
3 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
4 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
5 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
6 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
7 pilotes classés au CPP	=	4 pilotes sélectionnés
8 pilotes classés au CPP	=	5 pilotes sélectionnés
9 pilotes classés au CPP	=	6 pilotes sélectionnés
10 pilotes classés au CPP	=	7 pilotes sélectionnés
11 pilotes classés au CPP	=	8 pilotes sélectionnés
12 pilotes classés au CPP	=	9 pilotes sélectionnés
13 pilotes classés au CPP	=	10 pilotes sélectionnés
14 pilotes classés au CPP	=	11 pilotes sélectionnés
15 pilotes classés au CPP	=	12 pilotes sélectionnés
16 pilotes classés au CPP	=	13 pilotes sélectionnés

Pour un effectif supérieur ou égal à 17, seront qualifiés les 15 premiers pilotes du CPP auquel sera rajouté 1 pilote hors métropole. Dans le cas où ce dernier ne prendrait cette place réservée, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

La catégorie Elite 2 est éclatée lors des épreuves internationales de la façon suivante :

- Pilotes âgés de 17 ans et 18 ans :participent en Junior Men,
- Pilotes âgés de 19 ans à 24 ans :participent en Homme 17/24,
- Pilotes âgés de 25 ans à 29 ans :participent en Homme 25/29,
- Pilote âgés de 30 ans et + :participent en Homme 30 ans et +

Pour la saison 2014, le classement Elite 2 (hors 17/18 ans) utile à la sélection pour la Finale du Challenge Mondial, se fera sur les 4 épreuves (ou 5 si candidat retenu pour la Coupe de France d'Avril) du CPP (7 ou 9 résultats avec un joker).

La sélection définitive sera effectuée par la Commission Nationale BMX à l'issue de la Coupe de France à Troyes (CHA).

• Spécificités du Challenge Européen

Si le vainqueur du **Challenge Européen** de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer à la Finale du Challenge Européen 2014 (sous réserve de modification de la part de l'UEC) :

- Homme 17/24 :
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 19 à 24 ans sans restriction,
 - Tous les pilotes Juniors nationaux et Homme 19/24 nationaux classés au CPP sans restriction,

- Homme 25/29 :
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 25 à 29 ans sans restriction,
 - Tous les pilotes Homme 25/29 nationaux classés au CPP sans restriction,
- Master
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 30 ans et + sans restriction,
 - Tous les pilotes Homme 30 ans nationaux et + classés au CPP sans restriction,

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Il n'y a pas de quota de sélection pour les catégories **Elite 1, Elite Dames, Homme 17/24, Homme 25/29 et Homme 30 ans et +**, au niveau européen.

Toutes les courses de l'European League inscrites au calendrier seront prises en compte pour le classement UCI.

- Spécificités du Challenge Mondial

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2014 n'est possible que pour les pilotes Juniors Men/Women et Elite Men/Women remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 5.

Annexe 5 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2014 (sous réserve de modification de la part de l'UCI) :

- Homme 17/24 :
 - Les 9 premiers du classement Elite 2 (jusqu'à Troyes) âgés de 19 à 24 ans,
 - Les 3 premiers Juniors nationaux du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 19/24 nationaux du CPP,
 - 1 pilote hors métropole
- Homme 25/29 :
 - Les 12 premiers du classement Elite 2 (jusqu'à Troyes) âgés de 25 à 29 ans
 - Les 3 premiers du CPP Homme 25/29 nationaux
 - 1 pilote hors métropole
- Master :
 - Les 10 premiers du classement Elite 2 (jusqu'à Troyes) âgés de 30 ans et +
 - Les 5 premiers du CPP Homme 30 et + nationaux
 - 1 pilote hors métropole

Dans le cas où il n'y aurait pas de pilote hors métropole, ce dernier sera toujours remplacé par le pilote Elite 2 suivant au classement de la catégorie (sauf pour la catégorie Master où le 6^{ème} du CPP Homme 30 + sera sélectionné).

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Tous les pilotes évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.

6. PORT DU MAILLOT NATIONAL

- **Préambule :**

Conformément à la réglementation UCI en vigueur, les pilotes qui participent aux épreuves inscrites au calendrier UCI (dont font parties les Indoors, certaines Coupes de France, les manches Europe etc...) **ne doivent pas porter de numéro dans le dos de leur maillot**. Seuls les pilotes ayant un numéro permanent UCI sont obligatoirement tenus de faire apparaître leur numéro dans le dos de leur maillot.

A partir du 1^{er} Janvier 2014, l'UCI interdit les fermetures éclair intégrales sur les maillots BMX lors des épreuves du calendrier UCI.

- **Challenge Mondial & Championnats du Monde**

Dans le cadre du Challenge Mondial, le port du maillot national est **obligatoire** pour toutes les catégories.

Dans le cadre des Championnats du Monde, le port du maillot national est **obligatoire** pour toutes les catégories.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

- **Challenge Européen et Championnats d'Europe**

A l'occasion de la finale du Challenge Européen à Roskilde, les pilotes sont obligatoirement tenus de porter soit un **écusson « France »** sur chaque épaule soit le **maillot national** pour toutes les catégories.

Pour les Championnats d'Europe de BMX (le samedi à Roskilde), les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter le **maillot national**.

A l'occasion de l'European League, les pilotes des catégories Championnat sont obligatoirement tenus de porter soit un **écusson « France »** sur chaque épaule soit le **maillot national**.

Les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, doivent obligatoirement faire figurer leur numéro sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

7. NUMEROTATION DES PILOTES

- Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

- Catégories Elites et Elites 2

Les pilotes de la catégorie Elite 1, Elite 2, Elite Dames ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite (**hors Elite 2**) ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale (à l'exception de la lettre d'identification) et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont **interdits** (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

- Au niveau international

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. **Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.**

Les autres porteront également un numéro **attribué par l'UEC** valable pour toute la saison 2014.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

8. TYPES DE LICENCES

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « Pass'Cyclisme » peut uniquement participer aux épreuves BMX **départementales et régionales**.

Par ailleurs cette licence ne lui **permet pas de participer au Challenge France**, même si cette épreuve se déroule sur son propre territoire.

Au cas où ce coureur désirerait participer au Challenge France et autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

Annexe 6 : Types de Licences BMX 2014

9. LES EPREUVES REGIONALES

- **Le Championnat Régional**

Le Championnat Régional permet de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional et accéder jusqu'au Trophée de France BMX, Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors) s'ils sont sélectionnés à l'issue du Challenge France.

Pour cette nouvelle saison, les Championnats Régionaux de BMX se dérouleront durant le week-end des **24 et 25 Mai 2014 (sauf dérogation pour 2014 dûment mentionné à la FFC.)**.

- **Les rencontres Interclubs**

Les rencontres Inter Clubs sont dirigées vers les nouveaux licenciés et à ceux qui n'ont jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

10. LES EPREUVES NATIONALES

Annexe 7 : Les Epreuves Nationales de BMX 2014

Elles se décomposent en trois épreuves distinctes :

- Le Challenge France
- Les Indoors
- La Coupe de France

- **Le Challenge France**

Le Challenge France est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elle concerne toutes les catégories de pilotes sauf les Elites.

Les épreuves du Challenge France se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 19 et 20 Avril
- Les 10 et 11 Mai
- Les 14 et 15 Juin

Suite aux différents Championnats Régionaux, chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer ensuite aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

Le Challenge France permet au pilote de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points Challenge France ci-dessus). Les pilotes qui participent aux trois manches du Challenge France bénéficient automatiquement d'un bonus de point égal à **10% (arrondi au chiffre supérieur) du total des points brut du premier de la même catégorie n-1 de la même zone.**

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de course (pendant l'épreuve) afin d'apparaître sur le classement et ainsi pouvoir bénéficier des points bonus.

Depuis la saison 2013, les Comités Régionaux n'ont plus la possibilité de procéder à des repêchages à l'issue des épreuves du Challenge France pour accéder au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

A partir de 2014, un classement des clubs sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club.

- Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'occasion.

Les Indoors sont des épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Pour la saison 2014 un seul Indoor se déroulera :

- Les 13 et 14 Décembre 2014 à Saint Etienne (RHA)

La participation aux Indoors concerne tous les pilotes présents sur la LRP 2014 (voir tableau des catégories concernées).

Seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales sont autorisés à participer.

- La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 4 (ou 5) épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence. **Elle concerne toutes les catégories de pilotes dits « nationaux »** (voir tableau des catégories concernées). Pour la saison 2014, **toutes les Coupes de France sont inscrites au calendrier UCI** et permettront donc aux pilotes Elite de marquer des points UCI.

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- Challenge :

Les pilotes des catégories Challenge disputeront 2 manches (une le samedi et une le dimanche) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

- Championnat :

Les pilotes des catégories Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 disputeront 2 manches (une le samedi après midi et une le dimanche après midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 8 (ou 10) épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

Les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces et 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France.

Les pilotes « nationaux » souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale et dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France.

- La LRP (liste de référence des pilotes)

Cette liste détermine, suivant les résultats de l'année n-1 (pilotes ayant participé au Trophée de France ou au Challenge National/Championnats de France), les pilotes autorisés à participer aux Indoors et aux manches de L'European League.

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2014 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La LRP est consultable auprès de votre correspondant régional.

Attention : les pilotes présents sur la LRP et n'ayant pas de mention « national » de précisé dans la colonne « catégorie FRA » ne sont pas autorisés à faire les Coupes de France.

11. TROPHEE DE FRANCE BMX

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes qui auront au préalable été sélectionnés à l'issue des résultats du Challenge France.

Cette finale nationale sera organisée les 28 et 29 Juin 2014 à Saint Quentin (PIC).

Elle fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

12. LE CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BMX

Cette épreuve se déroulera les 04, 05 et 06 Juillet 2014, à Saint Quentin en Yvelines (IDF).

- Le Challenge National

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes âgés de 19 ans et plus et qualifiés suite au Challenge France et concerne la catégorie Challenge.

Consécutivement à la création de la catégorie Junior Dames en Championnat, la catégorie Femme 17 ans et + passe à Femme 19 ans et + au Challenge National.

Pour cette épreuve la catégorie Elite 2 (hors Juniors) reste maintenue mais passe exceptionnellement en Challenge et ce, afin de permettre aux pilotes qui la composent de disputer le titre de vainqueur du Challenge National Elite 2.

- Les Championnats de France

Les Championnats de France sont ouverts à tous les Elite 1 et Elite Dame, aux pilotes Cadets Nationaux (Garçons/Filles) et Juniors Nationaux (Hommes/Dames) ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) et Juniors (Hommes/Dames) sélectionnés suite au Challenge France.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

A partir de 2013, un titre de Championne de France Junior Dames a été créé. Cette catégorie se compose des Femmes âgées de 17 ans et 18 ans, évoluant en Elite Dames **ET** de celles qualifiées à l'issue du Challenge France via la catégorie Femme 17 ans et +.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales.

13. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

Depuis 2006, les pilotes de nationalité françaises et âgés de 8 ans et moins (nés en 2006 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au Challenge France, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

14. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2014, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 6).

Le classement général de la Coupe de France permet de classer les pilotes Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 à l'issue de la saison. Il permet également d'attribuer les numéros de plaque pour la saison future.

Le CPP Challenge France, détermine les montées en catégorie « nationale » pour ainsi participer aux Coupes de France pour l'année n+1.

Le CPP Coupe de France détermine les montées en catégorie Elite et les descentes en catégories du Challenge France pour l'année n+1.

Le classement général de la Coupe de France détermine les montées-descentes relatives aux catégories Elite pour l'année n+1.

Le document relatif aux quotas des montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX de Janvier 2014.

15. DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel et dans le seul but de se maintenir.

Pour les demandes de dérogations concernant la catégorie Elite 1, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis, tamponne la demande et l'envoi à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus ou qui ne fera pas apparaître le tampon du Comité Régional, ne sera pas prise en compte.

16. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2014, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors Challenge France) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne

<i>↓ Epreuves / Inscriptions par →</i>	<i>DN</i>	<i>Clubs</i>	<i>Comités Régionaux</i>
<i>Challenge France</i>	NON	NON	NON
<i>Coupe de France</i>	OUI	OUI	NON
<i>Trophée de France BMX</i>	NON	NON	OUI
<i>Challenge National</i>	NON	NON	OUI
<i>Championnats de France</i>	OUI	NON	OUI
<i>Manche Européenne (Challenge/Championnat)</i>	OUI	OUI	NON
<i>Finale du Challenge/Championnats Européen</i>	OUI	OUI	NON
<i>Coupe du Monde</i>	OUI	OUI	NON
<i>Challenge/Championnats Mondial</i>	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

17. SECURITE DES PILOTES

- Casque intégral : Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes aussi bien à l'entraînement qu'en compétition.
- Pédales automatique : Elles sont autorisées en France en compétition sous le règlement FFC pour toutes les catégories de pilotes nés en 1997 et avant.

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes **nés en 2001 et avant**.

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions UEC dans les catégories 20 et 24 pouces à partir **de 13 ans**.

A l'occasion du Challenge et du Championnat du Monde, les pédales automatiques sont autorisées dans toutes les classes d'âge.

Pour les épreuves inscrites au calendrier UCI et qui se déroulent en France, les pédales automatiques sont autorisées dans toutes les classes d'âge.

- **Réglementation particulière UEC** : Les courses organisées sous l'égide de l'UEC, à savoir les 12 manches qui constituent l'European League sont réglementées de la même façon qu'en France.

Les seules modifications majeures du règlement concernent l'obligation du port de l'écusson national sur les 2 épaules et les catégories autorisées à utiliser les pédales à blocage automatique.

Au niveau européen un coureur peut utiliser les pédales à blocage automatique à partir de la catégorie 13 ans, alors que cet âge est de 17 ans en France.